RAPPORT

SUR LE PROJET DE CRÉER

UNE

FACULTÉ DE MÉDECINE

A CLERMONT-FERRAND

CLERMONT-FERRAND
TYPOGRAPHIE MONT-LOUIS, LIBRAIRE
RUE BARBANÇON
1872

RAPPORT

SUR LE PROJET DE CRÉER

UNE

FACULTÉ DE MÉDECINE

A CLERMONT-FERRAND

L'École de médecine de Clermont-Ferrand, créée depuis longtemps, a acquis comme point central d'enseignement une importance considérable.

Dans les derniers siècles, l'enseignement médical y était donné avec un grand succès par deux Colléges de médecine et de chirurgie, dont l'un a été illustré au XVIIe siècle par Bompart, auteur de plusieurs ouvrages estimés. Après la suppression des Facultés et des colléges de médecine, opérée par la Convention, le manque absolu de moyens d'études amena bientôt la création à Clermont d'un enseignement médical, à la tête

duquel le ministre de l'intérieur, le célèbre Chaptal, plaça le chirurgien Bonnet. La réputation de ce praticien y attira bientôt de nombreux élèves et fonda l'école à laquelle la renommée de Fleury, de Bertrand et d'Achart-Lavort donna plus tard, dans le centre de la France, une importance incontestable.

Cette école, dite secondaire, que l'ordonnance royale de 1840 transforma en École préparatoire de médecine et de pharmacie, a toujours eu une existence prospère. Née de la force des choses, c'est-à-dire de la situation géographique et de la nécessité de donner l'instruction médicale aux nombreuses populations dont Clermont est le centre naturel, elle répond à un besoin réel.

Placé au milieu de la France, dans une région qui fournit un grand nombre de sujets aux professions libérales en général et à la médecine en particulier, cet établissement d'enseignement médical attire les élèves d'un groupe de départements dont Clermont est devenu le centre commercial et intellectuel. La capitale de l'Auvergne, reliée à ces départements par des routes qui rayonnent dans toutes les directions, par cinq lignes de chemins de fer et bientôt par une sixième, se trouve dans une position exceptionnelle. Aucune ville de l'intérieur ne peut lui disputer l'importance de cette situation qui la met en rapport direct et incessant avec tout le centre de la France.

Des établissements publics considérables donnent en outre à Clermont une importance scientifique très-grande.

Une Académie universitaire comprenant six départements; une Faculté des lettres, une Faculté des

sciences parfaitement installées; des laboratoires de chimie, des cabinets de physique richement dotés; un lycée très-nombreux; quatre établissements d'instruction secondaire libres ou municipaux, de premier ordre (Clermont, Riom, Billom, Cellule), et trois colléges communaux de moindre importance (Ambert, Issoire, Thiers), comptant 1585 élèves; une école normale primaire; une école centrale d'accouchements, recevant les élèves de plusieurs départements voisins; une école communale professionnelle; un vaste Hôtel-Dieu, un des plus beaux de France, pouvant contenir 600 lits, dont l'antique réputation attire les malades des départements voisins; un hospice de vieillards et d'enfants de 300 lits; une grande maison d'aliénés; un jardin botanique de quatre hectares; une bibliothèque publique de 40,000 volumes constamment ouverte au public; deux musées importants; de très-riches collections d'histoire naturelle; une Académie des sciences, arts et belles-lettres avec une section médicale; une société de médecine; une société de pharmacie; une société d'agriculture. Tel est le bilan des richesses scientifiques et médicales qu'offre la ville de Clermont.

Ajoutons qu'aucune contrée en France ne présente de semblables ressources pour l'étude et l'enseignement de l'histoire naturelle. L'Auvergne a été le berceau de la géologie moderne; aucune partie du territoire n'est aussi favorisée sous le rapport de la minéralogie, de la botanique, de l'entomologie, etc.

A ces richesses viennent se joindre l'espoir fondé de la création d'une Faculté de droit, et la certitude de la construction prochaine d'un observatoire au sommet

du puy de Dôme, établissement scientifique unique au monde et qui attirera à Clermont le concours incessant de tous les savants de l'univers.

Enfin de nombreuses stations thermales dont plusieurs très-célèbres : Vichy, Mont-Dore, Royat, la Bourboule, Saint-Nectaire, Châteauneuf, Châtelguyon. Vic-le-Comte, Saint-Alyre, etc., fournissent d'inépuisables mines d'observations pathologiques et font de Clermont un foyer médical de la plus haute importance. Nulle part l'éducation hydro-minérale, *si nécessaire aux médecins et partout si négligée*, ne peut se faire aussi complètement que dans ce bassin volcanique. Plusieurs hôpitaux sont établis près des sources thermales et peuvent être utilisés à cet effet.

Quant à l'installation matérielle de l'École de médecine de Clermont, elle ne laisse rien à désirer. Son local entièrement neuf est, de l'avis de M. l'Inspecteur général de la médecine, un des plus beaux de France.

Les amphithéâtres pour les cours sont actuellement disposés pour 120 élèves ; avec quelques modifications ils en admettront plus de 150. L'amphithéâtre de dissection peut facilement être agrandi de tout l'espace nécessaire au plus nombreux personnel. Un cabinet pour le prosecteur est très-convenablement construit près de l'amphithéâtre des cours.

Les laboratoires de chimie et de pharmacie sont bien disposés pour les recherches et sont pourvus de tous les ustensiles, appareils, instruments, réactifs et collections nécessaires.

Une grande bibliothèque ne renfermant pas moins de 4,000 volumes est installée dans l'école et ouverte

aux élèves. Une vaste salle pour plus de 200 personnes est affectée aux actes probatoires et aux réunions. Deux salles sont consacrées aux musées d'anatomie normale et pathologique et aux collections de matière médicale et d'histoire naturelle. De nombreuses pièces séchées ou en cire et en carton-pâte; un homme d'Auzoux; une belle collection d'ovologie; des planches coloriées d'anatomie normale et pathologique, d'histologie, de médecine opératoire; des microscopes, un herbier, etc., permettent une étude complète de toutes les branches de la médecine et de la pharmacie.

Les ressources hospitalières de l'Hôtel-Dieu incessamment rempli par une nombreuse population civile et militaire, et surtout par les grands malades du département et des départements voisins, — ce qui y fait affluer les cas intéressants et rares et y rend les opérations à peu près quotidiennes, — permettent d'avoir des cliniques médicales et chirurgicales extrêmement riches; une forte garnison et un camp militaire très-rapproché leur apportent un nombreux contingent de maladies aiguës et saisonnières.

A l'aide de ces ressources et de celles qu'offrent les autres hospices de la ville, on pourrait avoir des cliniques spéciales fort importantes d'accouchements, de maladies des femmes et des enfants, de maladies mentales, d'affections syphilitiques, des yeux, de la peau, etc., et même, à cause de la proximité des établissements thermaux, une *clinique thermale*.

Enfin le personnel médical attaché à ces derniers établissements, qui sont fermés pendant l'hiver, peut

venir porter à l'enseignement un précieux concours et imprimer ainsi à l'École de médecine de Clermont *un cachet particulier d'originalité qu'on chercherait vainement ailleurs.*

On trouve donc réunis à Clermont des éléments tout à fait exceptionnels pour en faire un grand foyer d'instruction médicale et scientifique.

La conséquence à tirer de ce fait est que si l'on se propose, — comme cela ressort des publications de la presse, des propositions faites à l'Assemblée nationale et même des vues exposées par M. le Ministre de l'instruction publique au sein des commissions parlementaires, — si l'on se propose de créer en France un certain nombre de Facultés régionales de médecine, Clermont a plus qu'aucune autre ville de l'intérieur les raisons les plus sérieuses pour en obtenir une.

En effet, les villes dans lesquelles il est question d'établir ces créations nouvelles, de manière à doter la France de six Facultés de médecine, sont, — indépendamment de Paris et de Montpellier, siége actuel des deux Facultés qui nous restent, — Nancy, Lyon, Bordeaux et Nantes, c'est-à-dire des villes exclusivement placées sur nos frontières. Dans ce projet, l'intérieur de la France est complètement dépourvu de centre d'enseignement médical.

Si l'on considère la surface de l'immense polygone dont Paris, Nancy, Lyon, Montpellier, Bordeaux et Nantes constituent les sommets, on voit que sa plus courte diagonale, celle qui s'étend de Nantes à Lyon, a plus de 500 kilomètres. Or, si dans un espace de cette étendue il n'existe aucun établissement d'instruction

médicale, les départements placés au centre, éloignés de 250 à 300 kilomètres de la Faculté la plus voisine, se trouveront gravement lésés dans leurs intérêts. Ce ne sera qu'au prix de lointains et coûteux déplacements et des sacrifices les plus onéreux que les étudiants en médecine pourront aller puiser leur instruction à des sources si éloignées. Rien n'est plus contraire aux principes d'équité et d'égalité qui régissent les nations modernes. On ne doit point oublier que, en général, les sujets qui se vouent à l'étude de la médecine, sont peu fortunés; il ne faut donc pas rendre impossible à beaucoup d'entre eux, par la nécessité de trop grands sacrifices pécuniaires, l'entrée de cette carrière.

On ne doit pas vouloir d'ailleurs que les populations du centre de la France, honnêtes, laborieuses, économes et tranquilles, mais moins riches que celles des frontières, plus attachées à leur sol et à cause de cela fournissant un grand nombre d'étudiants en médecine, soient placées dans des conditions d'infériorité vis-à-vis d'autres plus riches et plus turbulentes, et par conséquent moins dignes d'intérêt. Ce serait aussi impolitique qu'injuste.

Que si donc l'équité oblige à créer dans la région moyenne de la France un grand établissement d'enseignement médical, c'est-à-dire une Faculté, celle-ci ne peut être établie qu'à Clermont.

Aucune ville de l'intérieur ne réunit au même degré qu'elle l'avantage de la situation géographique, la facilité et la multiplicité des moyens de communication, l'habitude, l'ancienneté et la fréquence des relations à

la richesse du pays et à l'importance des ressources matérielles et scientifiques.

On objectera peut-être la proximité de Lyon qui paraît destiné à obtenir une Faculté de médecine. Mais on peut répondre qu'il n'existe aucun rapport habituel entre cette ville et les départements qui avoisinent l'Auvergne, et que les communications entre eux sont aussi rares que peu directes.

La situation géographique de Lyon ne lui permet point d'ailleurs d'aspirer à devenir la métropole du centre de la France. Placé près de la frontière, Lyon, dit M. Rive, rapporteur de la 7e Commission d'initiative parlementaire de l'Assemblée nationale, « Lyon est » vraiment la métropole de la région de l'Est, car ses » rapports s'étendent à la Bresse, au Bugey, à la » Franche-Comté, la Bourgogne, la Savoie, le Dau- » phiné, la Suisse française et l'Italie. » Et plus loin : « Les élèves partent de Lons-le-Saulnier, Mâcon, » Bourg, Grenoble, Saint-Etienne, Montbrison, An- » nonay, Vienne... et de toutes les villes de la Savoie » qui autrefois étudiaient à Turin,... et ils viennent » à Lyon. »

Voilà donc la circonscription médicale lyonnaise rigoureusement établie, conformément aux faits. Elle est suffisamment étendue, du reste, pour satisfaire les aspirations de la nouvelle Faculté, quelques vastes qu'elles puissent être.

Mais cette circonscription, comme l'a pensé M. Rive, s'arrête aux montagnes du Forez. Cela est si vrai que les étudiants du centre de la France ne se rendent jamais à Lyon. Ils vont, en général, à Clermont, com-

mencer leurs études de médecine, et de là à Paris, pour les terminer, augmentant ainsi l'encombrement déjà si grand de cette Faculté.

Clermont, au contraire, est vraiment le chef-lieu naturel de cette grande région du centre de la France qui comprend l'Auvergne, le Bourbonnais, le Nivernais, le Limousin, le Berry, la Marche, le Quercy, le Gévaudan, le Velay, etc., etc. Il groupe ainsi autour de lui une population de près de quatre millions d'âmes. Aucune des grandes villes qui sont déjà ou qui paraissent être destinées à devenir des centres scientifiques, ne peuvent, à cause de leur éloignement même, lui disputer ce rôle. Clermont est à 350 kilomètres de Montpellier, à 390 de Toulouse, à près de 500 de Bordeaux et de Nantes, à 435 de Paris.

Certains esprits pourront penser que Clermont n'est point une cité assez populeuse pour devenir le siége d'une Faculté de médecine.

Nous répondrons que l'importance scientifique d'une ville ne se mesure point à sa population, mais bien aux ressources qu'elle peut offrir. Ce qu'il faut à un grand établissement médical, ce sont surtout de grands hôpitaux pour fournir aux besoins de la *clinique* et de l'*anatomie*. Or, par suite de circonstances particulières, Clermont ne se trouve point, sous ce rapport, au-dessous des grandes villes de France, Paris et Lyon exceptés. La vieille renommée de son Hôtel-Dieu en fait foi. — Sa moindre importance comme cité aura le grand avantage d'en rendre le séjour moins onéreux pour les familles, moins dangereux pour les étudiants. — Nancy et Montpellier n'ont point, d'ailleurs, une population

bien supérieure à celle de Clermont et leurs ressources hospitalières sont peut-être moins considérables. Ce n'est cependant pas un motif d'exclusion pour leurs Facultés.

Qu'on nous permette d'insister sur ce point : C'est une grave erreur de croire *qu'une grande ville peut seule devenir le siége d'une Faculté de médecine.* Ce qui se passe chez nos voisins et ailleurs le prouve surabondamment.

En Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Italie, aux Etats-Unis, des Universités très-florissantes, comprenant de célèbres Colléges ou Facultés de médecine, sont établies dans des localités peu importantes.

Sans compter les grandes Universités anglaises de Cambridge et d'Oxford, fondées dans des villes de 21,000 à 22,000 habitants, on peut citer Kiel, où a professé Frerish, qui n'a guère que 10,000 âmes ; Heidelberg, où Helmotz a créé l'ophthalmologie moderne, 13,000 ; Wurtzbourg (Bavière), qui possède la florissante Université *Julia,* où Wirchow a commencé ses admirables travaux, ne compte pas plus de 24,000 habitants ; Gœttingue, où existe la fameuse Académie des curieux de la nature et l'Université de *Georgia Augusta*, illustrée par Blumenbach, Muller, Rodolphe Wagner, Siebold, etc., n'a que 12,000 âmes. En Suisse, Bâle n'a que 27,000 habitants, ce qui ne nuit point à la renommée de son Université, où professèrent Erasme, Paracelse, Plater, Bernouillé, Euler, etc. Zurich, illustrée de nos jours par Bilrott, compte 27,000 âmes ; et Berne, où a professé Niemayer, 26,000, et c'est là, néanmoins,

que la Prusse va chercher des professeurs pour les mettre à la tête du grand enseignement médical qu'elle veut fonder à Strasbourg. — Louvain n'a guère plus de 27,000 habitants; et Pavie, dont l'Université, une des plus anciennes de l'Europe, possède 1,400 étudiants, n'a que 25,000 âmes.

Ces faits démontrent avec évidence que l'importance d'un établissement d'instruction médicale n'est point en rapport avec le chiffre de la population de la ville où il est fondé, mais bien avec les ressources scientifiques nécessaires aux études sérieuses.

Ici, la réflexion vient à l'appui de l'expérience.

En dehors des grands hôpitaux, quel avantage une grande ville peut-elle offrir pour l'étude de la médecine? Sans doute, on ne regardera pas comme utiles les distractions, les plaisirs, les excitations de toute nature qu'une cité populeuse offrira toujours à une jeunesse avide d'amusements, pas plus que les agitations politiques, si fréquentes et si faciles au sein d'une population nombreuse. Dans une ville de moindre importance, au contraire, la plupart de ces inconvénients seront considérablement diminués et l'étudiant y trouvera moins d'heures à donner au plaisir et plus de temps pour le recueillement, la méditation et le travail.

On reproche, il est vrai, aux petites villes de n'avoir pas des hôpitaux assez grands pour suffire aux études anatomiques et cliniques, ce qui oblige les élèves à se renfermer d'une manière trop absolue dans les recherches du laboratoire.

Cette objection, il faut en convenir, est sérieuse et

pourrait s'adresser à un grand nombre de villes de province ; mais elle ne saurait être faite à Clermont, si bien doté sous le rapport des hôpitaux et si riche en ressources scientifiques de toute nature.

Ces conditions hospitalières tout exceptionnelles, jointes à l'absence d'une population trop nombreuse et trop exclusivement industrielle, — source permanente de distractions nuisibles ou d'excitations malsaines, — tendraient à faire réaliser à Clermont le type de l'Université allemande, si enviée de nos jours.

C'est vraiment une pensée heureuse et féconde que celle qui tend à établir un certain nombre de Facultés régionales. Partout ces créations nouvelles donneraient une vigoureuse impulsion aux études et aux travaux scientifiques, et de l'émulation salutaire qui en serait la suite résulterait l'élévation du niveau intellectuel de la France. Loin d'amener l'abaissement des études, comme quelques esprits timorés paraissent le redouter, les efforts auxquels se livreraient élèves et professeurs, pour se tenir à la hauteur des écoles rivales, tourneraient au profit du progrès et de la science, car ils se traduiraient par une augmentation dans la somme du travail et, par conséquent, dans celle de la production et des conquêtes intellectuelles.

Dans l'état actuel des choses, les plus graves inconvénients résultent de l'encombrement de la Faculté de médecine de Paris, autour de laquelle viennent se grouper en foule des jeunes gens venus de tous les points de la France pour y chercher une instruction que souvent ils ne peuvent s'y procurer qu'au prix de labo-

rieux efforts, de grands sacrifices et parfois des plus périlleuses expériences.

Cet encombrement, devenu excessif, nuit à tous leurs intérêts. Perdus dans le nombre, sans conseils, sans surveillance, sans direction, libres de l'emploi de chaque heure de leurs journées, combien dissipent dans la recherche du plaisir les plus utiles années de leur jeunesse ! Combien d'autres les consument dans des tâtonnements infructueux et stériles ! Un certain nombre se laisse entraîner aux luttes décevantes de la politique : beaucoup y perdent le goût du travail et des choses sérieuses. Et quand, enfin, la nécessité les pousse aux épreuves scolaires, il les abordent le plus souvent sans préparation suffisante et ils viennent tristement échouer aux examens. A force de tentatives, ils finissent par sortir péniblement de ces épreuves, mais avec quel bagage insuffisant pour aborder les difficultés si ardues de la pratique de l'art de guérir !

Que se passerait-il, au contraire, dans une Faculté moins nombreuse ? On peut en juger par ce qui a lieu dans les écoles préparatoires bien organisées. Dès les premiers jours et pendant toute la durée de ses études, l'étudiant, conseillé, dirigé, surveillé dans son exactitude aux cours par des appels quotidiens, poussé au travail par des interrogations fréquentes, instruit dans des conférences par des explications qui préviennent les hésitations et les tâtonnements, l'étudiant emploie bien plus fructueusement les années de sa scolarité. En relation et en contact quotidiens avec ses maîtres dans l'école et dans l'hôpital, connu personnellement de ses professeurs, qui s'intéressent à lui et veillent à son ins-

truction, il est impossible qu'il ne travaille point avec fruit. Tout se trouve, d'ailleurs, à sa disposition : livres, instruments, appareils, pièces anatomiques, planches, modèles, sujets de dissection, malades des hôpitaux, laboratoires, etc. L'encombrement ne vient y faire obstacle ni à l'examen, ni à l'étude ; on peut voir, toucher, examiner à loisir et complètement. Il en résulte que les études anatomiques et cliniques y sont à la fois faciles et obligées. Or, l'anatomie et la clinique sont les bases de l'instruction médicale.

On ne saurait trop le répéter : *la force* et le *succès des études dans un établissement d'enseignement ne sont point en raison directe du nombre des étudiants*. L'émulation, dont on a beaucoup fait valoir les avantages, n'existe point pour la plupart ; elle ne se produit qu'entre un petit nombre, ce qui les fait rentrer dans les conditions des cours moins nombreux. Une trop grande quantité d'élèves devient souvent, au contraire, une cause de faiblesse ou de relâchement, on le sait, dans les établissements d'instruction secondaire, où on divise les classes trop chargées. Plus l'auditoire est nombreux, plus il échappe à la surveillance, à l'action et à la direction du professeur. Obligé alors de ne compter que sur lui seul, de tout tirer de son propre fonds et de tout demander au travail isolé et personnel, sans conseils, sans encouragements, sans avis, l'élève, s'il n'est pas doué d'une nature exceptionnelle, d'une grande force de volonté ou d'un vif désir de savoir, se décourage au premier obstacle, s'habitue à tourner les difficultés au lieu de les résoudre, abandonne le côté ardu de la science pour la partie facile ; et alors, ou il se fait des idées fausses, ou il cherche

moins à s'instruire qu'à se préparer simplement aux épreuves scolaires : souvent il finit par confier au hasard ou au bonheur de l'examen le succès final de ses études. C'est là l'histoire de chaque jour.

S'il est vrai, comme le proclament les hommes d'expérience, qu'une scolarité sérieuse soit le seul moyen de contrôler efficacement le savoir de l'étudiant, il ne l'est pas moins qu'il n'y a point de scolarité sérieuse et vraie sans surveillance et sans direction.

C'est là, on ne peut en douter, une des raisons qui rendent en Allemagne l'instruction si forte et le niveau des études si élevé. Les Universités y sont multipliées, le personnel enseignant considérable et, par suite, le nombre des élèves relativement restreint. Ceux-ci, attachés spécialement et en petit nombre à chacun des professeurs, connus de lui, vivant en quelque sorte d'une vie commune, s'identifient à ses études et s'approprient facilement son savoir.

Si, en France, nos mœurs ne nous permettent rien de pareil, sachons du moins emprunter aux habitudes d'outre-Rhin ce qui peut nous être avantageux, c'est-à-dire le contact journalier de l'élève et du maître.

Or, cette condition est absolument irréalisable dans une Faculté où le nombre des élèves sera très-considérable.

Les inconvénients d'un trop grand encombrement ont depuis longtemps frappé tous les bons esprits. C'était pour y remédier que, il y a quinze ans, notre compatriote Berger, ancien préfet de la Seine, proposa au Conseil général du Puy-de-Dôme d'émettre le vœu *que les élèves en médecine fussent obligés de passer les deux*

premières années de leurs études dans les écoles préparatoires. Le Sénat approuva ce vœu et le recommanda au ministre de l'instruction publique.

« Il importe, dit M. Charles Rolland, rapporteur de
» la 12e Commission d'initiative parlementaire de l'As-
» semblée nationale, de remédier à cet engorgement
» par une décentralisation scientifique qui donne à nos
» foyers provinciaux d'études quelque chose de l'exis-
» tence propre, de la doctrine traditionnelle et vivace,
» de la rivalité fécondante des Universités d'Allemagne.
» C'est dans cet esprit qu'il nous semble désirable qu'à
» côté des Facultés médicales de Paris, Nancy, Montpel-
» lier, il en soit érigé d'autres, bien qu'en petit nom-
» bre, car il faut éviter aussi les dangers du morcelle-
» ment. On doit s'appliquer à ne faire de créations que
» là où le *chiffre* et la *richesse de la population,* l'*impor-*
» *tance du bassin régional,* les *ressources des hôpitaux*
» permettent aux fondations nouvelles les moyens d'éle-
» ver rapidement contre leurs aînées l'utile concurrence
» intellectuelle et la saine émulation du progrès. »

Nous applaudissons à ces sages paroles et c'est sur elles que nous nous appuierons pour demander la création d'une Faculté de médecine à Clermont-Ferrand. L'*importance de son bassin régional,* la *richesse* et le *chiffre de la population* qui habite cette contrée et *les ressources de ses hôpitaux* sont de sûrs garants de son succès.

On peut être certain que cette Faculté ne tarderait pas à réunir autour d'elle un nombre d'élèves suffisant pour assurer sa prospérité. En supposant, — ce qui ne saurait cependant s'admettre, — que le titre de Faculté n'attirât pas un nombre d'étudiants supérieur au

chiffre de ceux qui fréquentent actuellement son École préparatoire de médecine et de pharmacie, c'est-à-dire environ 50 par année, on obtiendrait pour cinq ou six années, durée *minima* d'un cours de médecine, un total de 200 à 250 élèves. Or, ce chiffre atteint justement la limite la plus convenable pour peupler une Faculté sans produire l'encombrement : double condition également favorable aux bonnes et fortes études.

L'établissement d'une Faculté de médecine au centre de la France, ne saurait manquer d'attirer un assez grand nombre d'élèves. Les lycées, colléges ou établissements libres du ressort académique, c'est-à-dire de six départements seulement, ne comptent pas moins de 5,674 élèves. En y ajoutant ceux des départements voisins, qui deviendraient tributaires de cette Faculté, on arrive à un chiffre considérable. Or, sur ce nombre beaucoup se destinent à la médecine. On sait, en effet, que c'est dans le centre de la France, et en particulier dans les pays de montagne, que se rencontrent le plus de vocations médicales.

Et cependant, même dans ces départements du centre, le nombre des médecins est à peine suffisant pour les besoins des populations rurales. Tandis que, dans les villes, on trouve en général un médecin pour 1,000 habitants, dans les campagnes on en trouve à peine un pour 3 ou 4,000, et dans certains pays, comme dans la Haute-Loire, un sur 7,780.

S'il existait une Faculté de médecine à Clermont, à la portée des populations de la région centrale, dans une ville de moyenne importance, où le séjour est peu onéreux pour les étudiants, il est hors de doute que les

vocations médicales, entravées souvent faute de ressources, deviendraient plus communes, et que le recrutement des médecins serait beaucoup plus facile.

Ainsi, plus on creuse la question, plus on trouve des raisons sérieuses pour appuyer la création d'une 7e Faculté de médecine à Clermont, et aucune pour se refuser à l'admettre.

Le seul motif que l'on puisse alléguer, c'est la nécessité de restreindre le nombre des foyers de l'enseignement médical.

Mais dans quel but le voudrait-on faire, surtout audelà des besoins bien constatés de l'intérêt général ?

Ce ne serait ni dans l'intérêt des études, qui ne feraient que gagner à voir diminuer, dans une juste mesure, l'encombrement des Facultés ; ni dans celui des élèves qui échapperaient d'autant plus à l'action des professeurs qu'ils seraient en plus grand nombre ; ni dans celui des familles auxquelles on imposerait de plus lourds sacrifices ; ni dans celui du pays auquel on distribuerait d'une main moins large et moins libérale le bienfait de l'instruction ; ni dans celui de l'ordre et de la tranquillité publics, toujours un peu menacés par la fermentation des idées politiques, plus actives dans l'esprit de la jeunesse des grandes villes.

Ce ne serait que dans celui d'une étroite centralisation.

Mais ce n'est pas au moment où les pouvoirs publics font les plus louables efforts pour introduire dans notre organisation sociale le fécond principe de la décentralisation, qu'il convient d'appliquer la pratique contraire à l'éducation médicale. On ne saurait admettre une aussi complète contradiction.

Que si, cependant, les grands pouvoirs de l'Etat ne croient pas devoir entrer directement, par des créations nouvelles, dans la large voie de la décentralisation scientifique, qu'ils laissent à la liberté, accordée largement à l'enseignement supérieur, le soin de donner au pays les satisfactions qu'il réclame. Les forces scientifiques naturelles de chaque région de la France, livrées à leur propre expansion, suffiront à cette tâche, et leur libre essor conduira à la création, sur divers points du territoire, des établissememts d'instruction supérieure en rapport avec les véritables besoins du pays.

L'Auvergne ne serait point la dernière province à profiter de cette concession faite aux aspirations de la société moderne. Son École de médecine, déjà bien organisée et actuellement pourvue de tout le matériel nécessaire, trouverait dans sa position géographique, dans ses richesses hospitalières, dans les besoins des populations nombreuses qui l'environnent, et dans la sympathie des administrations publiques locales, toutes les ressources nécessaires pour devenir un grand établissement médical appelé à une sérieuse prospérité.

Dans sa séance du 5 juillet 1872, l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont, a pris la délibération suivante :

Les professeurs de l'École de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand, prenant en considération les motifs exposés dans le rapport de M. le professeur

Bourgade, adoptent à l'unanimité ses conclusions et émettent le vœu qu'une Faculté de médecine soit créée à Clermont-Ferrand.

Etaient présents :

MM. Fleury, Nivet, Imbert-Gourbeyre, professeurs titulaires;

Dourif, Ledru, Gagnon, Lamotte, professeurs adjoints;

Tixier, Fredet, Blatin, professeurs suppléants;

Bourgade, professeur titulaire, rapporteur.

